



Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration

26 avril 2018 au cinéma Le Rio- Clermont-Ferrand

5 membres présents sur 11 : Janick Cordier (cinéma La Viouze aux Ancizes), Gabriel Dumetz (circuit itinérant Cinévasion 43), Christophe Jeanpetit (circuit Ciné Parc 63), Alice Tourlonias (cinéma le Rio à Clermont-Ferrand), Zoé Libault (cinéma l'Arverne à Murat)

Etait présente : Fabienne Weidmann (coordinatrice Plein Champ)

Excusés : Alain Déléage (cinéma du Chambon sur Lignon, Martine Bellanger (cinéma Le Gergovie à Cournon), Aymeric Delcros (cinéma La source à Chaudes Aigues), Patrick Christophe (cinéma Lux à Riom), Jean Esnault (cinéma Le Roxy à la Bourboule), Jean-Paul Preynat (circuit Cinélux 43)

Nouvel adhérent : cinéma de Besse et Saint Anastaise

Patrick Christophe et Fabienne Weidmann ont rencontré le nouveau responsable des cinémas de Besse et Superbesse (Monsieur Jean-René Jalenques) et sont allés visiter les salles.

Les bâtiments appartiennent à la mairie de Besse et Saint Anastaise mais la gestion est privée. Le responsable du lieu est rémunéré au pourcentage des entrées, ce qui semble précaire.

Christophe Jeanpetit propose que Plein Champ aide s'ils le souhaitent, les responsables de cinémas dans leur négociation auprès des mairies ou communautés de communes propriétaires des salles, ou leur vienne en appui sur certains dossiers. Nous avons repéré actuellement des difficultés au niveau des cinémas de Besse et de Chaudes-Aigues.

L'adhésion de Besse et Saint Anastaise est validée par le CA.

Problématique de la petite et moyenne exploitation (après la suppression des contrats aidés, l'absence de réponse du CNC au renouvellement du matériel numérique). Proposition de courrier commun de la part du GRAC pour la Région, le CNC.

Rappel : lors du Congrès des Exploitants en septembre 2017, le Ministère de la Culture a livré les préconisations du rapport de l'Inspection générale des finances et de l'Inspection générale des affaires culturelles relatif au « financement de la projection numérique en salle de cinéma » : ces derniers conseillaient de ne pas mettre en place un nouveau système de soutien à l'exploitation à l'instar des VPF. Malgré les protestations et critiques suscitées par ce rapport, l'arrêt des réunions de la branche « petite exploitation » et la demande de discussions de la Fédération à ce sujet avec le CNC, ce dernier ne répond pas pour l'instant. Est-ce qu'il considère que les cinémas n'ont plus besoin d'aide pour le

renouvellement du numérique ? Pourtant certains cinémas, comme Le Rio, subissent des pannes et les contrats de garantie arrivent à terme. La situation est préoccupante.

Le GRAC veut faire un courrier d'alerte. Plein Champ décide de se joindre au GRAC dans l'envoi de ce courrier et aimerait y rajouter la notion d'obsolescence programmée de nos matériels et la dépendance de nos cinémas au niveau des fournisseurs de matériel.

Participation à la réunion des associations régionales le mercredi 9 mai dès 12h dans les bureaux de l'AFCAE à Cannes

Christophe participera à cette réunion où, on l'espère, sera abordée cette question du matériel à renouveler.

Réaction aux propositions de projections DVDs de Jean-Louis Doucet en Auvergne.

Rappel : Monsieur Doucet a envoyé massivement aux communes du Puy de Dôme et Haute-Loire une proposition de projections non commerciales, qui est contestable au regard de la chronologie des médias et du caractère « gratuit » valorisé auprès des communes.

Fabienne a contacté Yves le Panneer, conseiller cinéma à la DRAC Auvergne Rhones-Alpes : qui indique que l'activité de JL Doucet lui semble légale mais que celui-ci doit respecter le délai de diffusion d'une année après l'obtention du visa d'exploitation.

Le CA décide d'adresser un courrier à Jean-Louis Doucet et aux distributeurs du film « Auzat l'Auvergnat » pour leur rappeler la chronologie des médias. Le film Auzat L'Auvergnat ne peut pas être diffusé en non-commercial avant mars 2019, contrairement à ce que

Monsieur Doucet annonce dans son tract commercial. Il s'agit de lui expliquer qu'en envoyant ses mails aux communes, il ne s'est pas préoccupé de savoir s'il y avait un cinéma sur le territoire. Il nous semble aussi que sa proposition de films gratuits aux mairies, fait de la concurrence déloyale aux salles à proximité. Nous insisterons dans le courrier que nous tenons à défendre la qualité de projection qu'offre une salle ou un circuit itinérant.

Cette lettre sera adressée en copie à Yves Le Paner, à l'ANCI et à l'association des maires de France.

L'Assemblée générale le 14 juin au cinéma Le Rio de Clermont-Ferrand

Présentation des rapports :

- Le rapport moral non rédigé, sera préparé par Christophe pour l'AG.
- Le rapport d'activité est lu et validé moyennant quelques modifications de mise en page.
- Le rapport financier non présenté ce jour, sera présenté par la trésorière le jour de l'AG. Fabienne diffuse un bilan financier 2017 préparé par ses soins.

Organisation de l'AG : diffusion d'un power point sur les différents rapports.

Il faut voter en AG l'augmentation de la cotisation pour 2019, soit +3% par an. Ainsi on passe de 150€ à 155€ pour les cinémas et de 70€ à 72€ pour les ciné-clubs. A voter aussi : la modification des statuts pour une ouverture à d'autres adhérents : ciné-club étudiant, association d'éducation à l'image et de leur élection au Conseil d'Administration.

Point à développer à l'AG : la valorisation de Plein Champ dans les salles de cinéma (type carton, logo, ...)

Les candidatures pour le prochain Conseil d'administration : Alice, Christophe, Gabriel, Zoé. Janick ne se représente pas cette année en raison de grands changements au sein de son équipe et qui demande sa plus grande présence au cinéma.

L'AG sera suivi d'un conseil d'administration avec l'élection d'un bureau.

Pour le déjeuner pris en commun, Plein Champ prend en charge le repas : un traiteur pour les salades, avec viande à cuire et vin. Un appel à participation est lancé pour emmener les barbecues.

Une projection exploitant se fera à 15h.

Budgets et décisions

Le budget en cours est distribué ainsi qu'un récapitulatif des décisions prises en CA.

Suivi du travail de Fabienne réalisé :

- Ciné-Lab du 6 mars à La Jetée
- agrément service civique
- animations malle pédagogique aux centres de loisirs de Saint Maurice de Lignon et au Chambon sur Lignon
- tournées d'un des directeurs de castings EMMANUEL THOMAS sur La Prière les 6 et 7 avril aux cinémas de Riom et Gannat, et d'une assistante de réalisation le 26 avril au cinéma de Sainte Sigolène.
- Tournée Samuel Taussat pour 3 ateliers percussions corporelles sur LE VENT DANS LES ROSEAUX (Ciné-Parc)
- réservation et organisation de hébergement à Cannes

Prévisionnel travail Fabienne mai/juin :

- Journée de projection du 31 mai au cinéma Scoop du Chambon sur Lignon
- préparation de la formation jeune public avec Les Ecrans, Grac, Acrira les 28 et 29 juin
- mise en place de nouvelles formations à l'automne
- recrutement d'un volontaire pour 2018
- Dossier DLA : une réunion collective en juin puis une réunion individuelle
- Suivi des animations ETRE PLUTOT QU'AVOIR,
- Recherche d'autres animations pour 2018 : ateliers Jeune public Fais-moi Rire à l'automne
- développement des publics : travail avec les associations liées aux handicap + recherche d'autres publics
- avant programmes numériques sur les films

Prochain CA :

Le 14 juin au Rio à l'issue de l'AG de Plein Champ.

N'ont pu être traitées ce jour et le seront par mail :

- L'organisation de la journée de projections du 31 mai
- La réunion Région et DRAC du 16 mars sur la convention Plein Champ à laquelle a participé Gabriel Dumetz et Fabienne Weidmann (voir compte-rendu ci-joint).

En dehors de l'ordre du jour :

Plein Champ prend contact avec Sauve Qui Peut (est-ce toujours auprès de Laurent Guerrier?) afin que les courts métrages qu'il propose en avant-séance soient pris en compte pour le label « courts métrages » du dossier de classement Art et Essai. C'est un nouveau label qui peut s'obtenir avec le label Art et Essai.

Compte-rendu rédigé par Zoé Libault et Fabienne Weidmann